

## **ODD 4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

### **MÉTADONNÉES**

**Cible 1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, des moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes.**

#### **1.a.2 Proportion des dépenses publiques totales affectée aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale)**

Ce document ne traite que de la composante éducation de l'indicateur.

#### **Définition**

Dépenses totales des administrations publiques (locales, régionales et centrales) consacrées à l'éducation (courantes, en capital et transferts), exprimées en pourcentage des dépenses totales des administrations publiques dans tous les secteurs (y compris la santé, l'éducation, les services sociaux, etc.). Il comprend les dépenses financées par des transferts de sources internationales vers le gouvernement.

#### **But**

L'indicateur est utilisé pour évaluer l'importance accordée par un gouvernement à l'éducation par rapport à ses investissements dans d'autres secteurs. L'indicateur montre dans quelle mesure l'éducation constitue une priorité pour un gouvernement donné, au fil du temps ou par rapport à d'autres pays.

#### **Méthode de calcul**

Les dépenses publiques totales consacrées à l'éducation, tous niveaux confondus, sont exprimées en pourcentage des dépenses publiques totales (tous secteurs confondus).

$$PXE_t = \frac{TXE_t}{TPX_t}$$

Où

$PXE_t$  = dépenses publiques en matière d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales au cours de l'année financière  $t$

$TXE_t$  = dépenses totales des administrations publiques consacrées à l'éducation au cours de l'année financière  $t$

$TPX_t$  = dépenses publiques totales au cours de l'année financière  $t$

### **Interprétation**

Une proportion élevée des dépenses publiques consacrées à l'éducation démontre que le gouvernement accorde une grande priorité à l'éducation par rapport à d'autres investissements publics. Lors de l'interprétation de cet indicateur, il convient de garder à l'esprit que certains gouvernements ont plus (ou moins) de ressources financières et donc des budgets globaux plus importants (ou moins importants), et que les pays dont la population est plus jeune peuvent dépenser davantage pour l'éducation par rapport à d'autres secteurs tels que la santé ou la sécurité sociale, et vice-versa. Le *Cadre d'action Éducation 2030* a approuvé une référence pour cet indicateur, qui encourage les pays à allouer au moins 15 à 20 % de leurs dépenses publiques à l'éducation.

### **Type de source de données**

Données administratives.

### **Désagrégation**

Peut-être, par niveau d'éducation.

### **Les sources de données**

Les données sur les dépenses publiques proviennent des documents budgétaires, des rapports financiers et des statistiques officielles fournis par les agences gouvernementales responsables des finances et du budget. En outre, des organisations internationales telles que l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), l'OCDE, Eurostat, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale compilent et publient des données sur les dépenses publiques à partir de sources gouvernementales officielles.

L'ISU compile les données sur les dépenses publiques par le biais de :

- a. [L'enquête de l'ISU sur l'éducation formelle](#) :
  - i. Numérateur: données fournies par les pays répondant à l'enquête annuelle de l'ISU sur l'éducation formelle ou à la collecte de données UNESCO-OCDE-Eurostat (UOE).

- ii. Dénominateur: données sur les dépenses totales des administrations publiques (tous secteurs confondus) sont extraites de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international et sont mises à jour chaque année.
- b. [Modèle dynamique de l'ISU](#) (numérateur et dénominateur) : données fournies par les pays ou données obtenues à partir des documents officiels nationaux.

Les données manquantes sont comblées par les valeurs des indicateurs publiés par d'autres organisations internationales telles que le FMI et la Banque mondiale.

### **Assurance qualité**

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) accorde une grande importance à l'exactitude et à la fiabilité des données sur les dépenses publiques en matière d'éducation. L'ISU valide avec les pays les valeurs des indicateurs compilés par le biais de l'enquête sur l'éducation formelle et du modèle dynamique de l'ISU. Ces outils permettent aux pays de fournir des données directement, tandis que l'ISU les recoupe avec les chiffres des dépenses publiques totales obtenus à partir de la base de données des Perspectives économiques mondiales du Fonds monétaire international (FMI).

### **Limites**

Bien que l'indicateur permette des comparaisons entre les pays, les différences dans les structures gouvernementales, les pratiques budgétaires et les définitions peuvent limiter la comparabilité des données entre les pays. Les variations dans la manière dont les pays catégorisent et rapportent les dépenses d'éducation peuvent introduire des biais dans les analyses comparatives.

L'indicateur ne tient pas compte du profil démographique de la population d'un pays, comme la répartition par âge ou le statut socio-économique. Les pays dont la population est plus jeune peuvent naturellement allouer une part plus importante des dépenses à l'éducation, quelles que soient les priorités du gouvernement, tandis que les pays dont la population vieillit peuvent donner la priorité à d'autres services essentiels, tels que les soins de santé ou la sécurité sociale.